

l'évidence, que Mgr de Laval n'était pas un " esprit absolu et dominateur qui voulait tout faire plier sous sa volonté " ; une espèce de tyran, qui se regardait comme infaillible, et dont les actes administratifs étaient arbitraires, mosquins et jaloux. Il n'a pas été difficile à son biographe de donner le coup de grâce à ces légendes ; il lui a suffi d'exposer franchement les faits, sans en faire un soul, et de les examiner à la lumière de la foi catholique. La vérité, et rien que la vérité, a suffi pour faire apparaître Mgr de Laval ce qu'il est : une âme dévouée et généreuse, " un grand citoyen, un évêque tel que le désiraient les fondateurs de l'Eglise universelle ", comme l'a dit S. E. le Cardinal Taschereau, mais surtout un saint dans toute l'acception du mot. Le premier évêque de Québec a été tout cela à la fois, en revendiquant énergiquement la reconnaissance pleine et entière de sa juridiction et de son autorité spirituelle ; en défendant comme la prunelle de ses yeux l'honneur et les privilèges de l'Eglise ; en combattant, dans le conseil supérieur, les mesures iniques de certains hommes politiques ; en luttant contre la traite de l'eau-de-vie, qui menaçait de ruiner la colonie au moral et au physique ; en faisant une guerre à mort à tous ces être sans cœur, pour qui le pays n'était qu'un comptoir ; en poursuivant, sans trêve ni repos, la conquête des âmes ; en s'élevant jusqu'à l'héroïsme dans la pratique de la vertu et en se montrant, du commencement à la fin de sa carrière apostolique, étroitement attaché au Saint-Siège. Ce dernier trait en particulier n'est pas un des moins remarquables de cette grande et noble figure, surtout à une époque où le gallicanisme était en pleine floraison. Il est bien permis, en mentionnant ce fait, de rappeler que les Jésuites ont été ses éducateurs, et qu'il vécut toujours dans une parfaite intelligence avec les membres de l'illustre Compagnie de Jésus, chargés alors de la desserte des missions du Canada. Il est heureux pour l'Eglise du Canada, et non moins heureux pour sa mémoire, que Mgr de Laval ait été tout ce que nous venons de dire dans la mesure que nous savons ; car, en présence de ce dossier, le rôle de l'avocat du diable sera réduit à sa plus simple expression, lorsque s'instruira le procès de canonisation.

Il y a bien, sans doute, dans la vie de Mgr de Laval, quelques légères taches, certaines imperfections, comme l'admet son historien, qui nous semble cependant les avoir voilées un peu trop. Ainsi, Mgr de Laval aurait pu dans certaines circonstances ménager davantage des susceptibilités faciles à comprendre ; s'effacer peut-être encore plus après avoir donné sa démission, et prévenir des froissements qui ont toujours des conséquences regrettables ;